

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 12 décembre 2017, à 19 h 00.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Marc Gagnon
Danny Lamoureux
Pierre Lavoie
Geneviève Perron

Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
---------------	--------------------------------

Sont absents :

Claude Dubois
Marilyne Lafrance
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Guy Tardif	Directeur général adjoint, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Carl Morissette	Directeur général adjoint, Services éducatifs
Mario Beauvais	Directeur, Service des ressources matérielles
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, Service des communications et des affaires corporatives
Nathalie Paré	Directrice, Service des ressources financières

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

En l'absence de Maître Katherine Plante c'est Madame Paule-Andrée Bouvier qui agira en tant que secrétaire de la rencontre.

12CE1718-015

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Madame Jeannine Barsalou

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12CE1718-016

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 12 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Madame Geneviève Perron

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.2 SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

4. POINTS DE DÉCISION

4.1 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

12CE1718-017

4.1.1 FENÊTRES DE LA FAÇADE ET TRAVAUX CONNEXES, ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)* et des règlements en découlant sur les octrois des contrats de construction ;

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT le besoin de réparer les fenêtres de la façade et des travaux connexes à l'école Ste-Thérèse ;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure « Maintien du bâtiment » ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation ;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront en juin 2018 et se termineront en août 2018 ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'OCTROYER à l'entrepreneur *Le Groupe Ultra* le contrat au montant avant taxes de 238 996,00 \$ pour la réfection des fenêtres de la façade et de travaux connexes à l'école Ste-Thérèse.

Adopté à l'unanimité.

12CE1718-018

4.1.2 SERVICES DE VOYAGE GUATEMALA 2018, ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND

CONSIDÉRANT le besoin de service d'agence de voyages pour le Guatemala pour le printemps 2018 pour un groupe de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand ;

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au comité exécutif et autres ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fondé sur une adjudication selon le prix le plus bas, conformément aux règles de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et des règlements en découlant sur les contrats de services ;

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou appuyé par Madame Geneviève Perron

D'OCTROYER un contrat de services pour un voyage à l'agence *Voyages Synergia Inc.* de Laval, pour un montant de 119 004,00 \$ non taxable, conformément aux documents déposés.

Adopté à l'unanimité.

